



Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2018-2019

PV n°11 : réunion du 27 mai 2019 à 19.00 à Chatelet

Présents : F. Appels, R. Appels, M. Fohal, C. Grégoire, A. Dupont, J. Lecrivain, P. Lecomte, J.M. Raquez,
Excusés : D. Hanotiaux, A-M Sferrazza
Invités : JP Delchef Président, L. Lopez, Secrétaire général, I. Delrue, membre du Conseil d'Administration
Invités et excusés : B. Scherpereel, membre du Conseil d'Administration, C. Notelaers Président du CP

- 1) Le projet de modification des articles concernant les âges minima pour exercer certaines fonctions est reporté en prévision de l'AG de mars 2020. Certaines notions sont issues du code de jeu et non du ROI.
- 2) Projet de modification du PC 3 : JP Delchef précise que pour les équipes U 19 et U 21, ainsi qu'en sénior, un joueur majeur peut officier comme délégué aux arbitres. Pour les autres catégories, deux chemins de réflexion existent : soit permettre à tout affilié AWBB de remplir cette mission (Proposition CDA), soit limiter à un autre club que celui où la personne est affiliée (proposition Hainaut-Namur), moyennant un accord écrit des deux clubs (celui où la personne est affiliée et celui pour lequel il officie) C'est mis au vote en juin.
- 3) La liste des joueurs et la liste des 4 signataires des comités PA77 : il sera proposé en urgence qu'elles puissent être envoyés par email par le CDA. A la demande du Hainaut, le CDA permettra cette façon de faire cette année.
- 4) **Divers** :
 - Fabrice Appels se dit content d'avoir vu dans le PV 15 du 2/4/2019 du Conseil d'administration un pas vers un plus grand respect entre membres des instances, c'est dit-il de bonne augure pour la prochaine saison.
 - Jacques Lecrivain souligne la nécessité de continuer à améliorer les échanges entre instances.
 - F. Appels apporte des éléments de réponse à une demande concernant le changement de matricule au club de CEP Fleurus.
- 5) JP Delchef, Président de l'AWBB, revient sur la problématique des relations entre CDA et groupements des parlementaires. Il reconnaît que dans le cadre de la dernière assemblée générale extraordinaire, un problème de forme a été rencontré, conséquence d'un cas de force majeure survenu lors de la préparation des dossiers. Concernant les groupes de travail, il sera important de définir clairement le mandat de ces groupes, afin que les membres connaissent les objectifs et les limites de leur mission. Il sera demandé à la Commission législative de dégager des pistes pour une meilleure communication et une meilleure organisation.
Les membres échangent quelques idées sur les sujets évoqués.
Le président reparle ensuite du nouveau décret sur le sport et de la question des indemnités de formation : il appartiendra à chaque fédération de définir la notion de jeune joueur et de joueur sénior. Cela fera partie des tâches de l'AWBB dans les prochaines semaines.
Il clôture son intervention en précisant que les documents prévus à l'ordre du jour de l'AG de juin seront transmis par email et par courrier afin d'avoir la certitude que les délais statutaires soient respectés.

Fin de réunion à 21h10.

APPELS Fabrice
Président

FOHAL Michel
Secrétaire